

## Gaps thérapeutiques en GUYANE

Audition du 13/06/24

**Participants :** Brice AUGUSTIN-CONSTANTIN (Secrétaire Général INTERVIG), Benoît BALMELLE (Vétérinaire praticien en Guyane), Xavier BAUDRIMONT (Chef d'unité santé protection animale et végétale Correspondant IFCE Guyane DEAAF/SALIM/IFCE), Patrick LABRANCHE (Agriculteur, Président d'INTERVIG), Emmanuel TILLARD (Dr Vétérinaire PHD, CIRAD UMR SELMET : Systèmes d'élevage méditerranéens et tropicaux), Elise ACH (Chargée de projets INTERVIG) **Excusés :** Frédéric BUFFARD

**pour ANMV :** Laure BADUEL, François BRUNEAUX, Mickaëlle SACHET, Béatrice LEROUX, Aline HANOÛËT, Justine TIMONNIER **Excusé :** Franck FOURES

### Rappel sur la responsabilité des propos exprimés pendant l'audition et rapportés dans ce compte-rendu :

- L'identification des gaps thérapeutiques (et les détails des situations exprimées et des alternatives envisagées) relève de la responsabilité des représentants de la profession vétérinaire
- L'ANMV apporte des compléments ou des réponses aux questions technico-réglementaires adressées. Ces compléments sont systématiquement précédés de « Info ANMV : ... » pour distinguer l'origine des propos exprimés.

Maladie	Espèce(s) animale(s) concernée(s)	Problème rencontré* : <b>Disp</b> : Disponibilité, rupture <b>Règ</b> : Règlementaire (application cascade, temps attente, accès restreint) <b>PhV</b> : Pharmacovigilance (efficacité ou sécurité perçue non satisfaisante) <b>0 MV</b> : Absence de médicaments vétérinaires <u>approprié</u> <b>0 ST</b> : Absence de solution thérapeutique	Type de problème* <b>Disp</b> <b>Règ</b> <b>PhV</b> <b>0 MV</b> <b>0 ST</b>	Alternatives identifiées	PRIORITE <b>Majeure: M</b> <b>mineure: m</b>  (cf p 3)
<b>Trypanosomiase</b>	Bovins (bubalins ?)/ petits ruminants	Des médicaments existent mais sans AMM pour l'Europe. Problèmes de délai d'obtention. Besoins réguliers => stockage et soucis de péremption des stocks.	(0 MV)	Import de médicaments sans AMM en Europe mais fabriqués en France (pour l'Afrique notamment) : VERIBEN®, VERIDIUM® (Ceva AFRIQUE). <b>Info ANMV</b> : importation possible après demande d'autorisation et acceptation de l'ANMV (comme en 2015). Modalités : cf <a href="#">Demander une autorisation d'importation   Anses - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail</a>	<b>M n°1</b>
<b>Lucilie bouchère</b>	Bovins a minima	Les risques de myiases sont très importants sur les veaux à la naissance autour du cordon, même lors de désinfection, au niveau des oreilles lors de la pose des boucles, et dès qu'il y a une plaie.	0 MV ?	DECTOMAX® injectable ou SEBACIL pour-on, mais ce n'est pas suffisant (cf ci-contre). <b>Info ANMV</b> : plusieurs pour-on ont une AMM en France contre les myiases des ovins. Ils contiennent :	<b>M n°2, 3 ou 4</b>

## Gaps thérapeutiques en GUYANE

Audition du 13/06/24

		<p>Le Matabicheiras, aérosol insecticide et cicatrisant contenant du violet de gentiane et du Dichlorvos, fabriqué au Brésil et utilisé dans toute l'Amérique du Sud, utilisé pendant très longtemps (faible coût et efficace) est aujourd'hui formellement interdit.</p> <p>⇒ Traitement avec DECTOMAX® injectable (gros éleveurs) ou pour-on, mais ce n'est pas suffisant. L'importation du Brésil de médicaments moins chers et fabriqués au Brésil, contenant de la doramectine ou de l'ivermectine est souhaitée, mais illégale.</p> <p>⇒ SEBACIL (phoxime) est utilisé, mais son efficacité ne dure pas très longtemps.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- du dicyclanil (IGR) pour la prévention des myïases à <i>Lucilia sericata</i> et <i>Wohlfahrtia magnifica</i> ;</li> <li>- ou de la deltaméthrine pour le traitement des myïases à <i>Lucilia spp.</i></li> <li>- ou de la cyperméthrine pour le traitement et la prévention des myïases</li> </ul> <p>Une évaluation sur le terrain permettrait de savoir si ces pour-on sont efficaces contre la lucilie bouchère (<i>Cochliomyia hominivorax</i>).</p> <p><b>Info post-réunion</b> : l'efficacité des isoxazolines pourrait aussi être explorée (cf publication sur l'efficacité chez le chien, par ex. <a href="https://doi.org/10.1016/j.vprsr.2021.100569">https://doi.org/10.1016/j.vprsr.2021.100569</a>)</p>	
<b>Maladie de Chagas</b>	Chiens	<p>Le seul traitement existant chez l'homme est du benznidazole.</p> <p>Son importation depuis le Brésil n'est pas toujours autorisée par l'ANSM pour un usage vétérinaire</p>	0 MV	<p>Benznidazole (médicament humain)</p> <p><b>Info ANMV</b> : S'agissant d'un médicament humain, c'est l'ANSM et non pas l'ANMV qui peut traiter ce type de demande. L'ANSM reçoit généralement des demandes d'importation provenant de laboratoires pharmaceutiques ou de distributeurs. La convention entre l'ANMV et l'ANSM est en cours de signature (NDR : signée depuis la réunion).</p> <p>⇒ Adresser la demande à l'ANSM qui se tournera vers l'ANMV en cas de besoin d'une évaluation clinique.</p>	<b>M n°2</b> <b>ou n°5</b> ou m
<b>Méningo-encéphalite équine à protozoaire</b> ( <i>Sarcocystis neurona</i> )	Equidés	<p>Pas de médicament avec AMM disponible en France =&gt; import de ponazuril (MARQUIS® commercialisé aux US par Boehringer Ingelheim). Le ponazuril (ou toltrazuril sulfone) est le métabolite principal du toltrazuril.</p>	0 MV	<p>Importation de MARQUIS®, pâte orale de ponazuril avec AMM aux US pour chevaux.</p> <p><b>Info ANMV</b> : importation possible après demande d'autorisation et acceptation de l'ANMV. Modalités : cf <a href="#">Demander une autorisation d'importation   Anses - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail</a></p>	<b>M n°3</b> ou m
<b>Avortements</b>	Bovins, Bubalins, petits ruminants	<p>On a des troupeaux entiers de bubalins surtout mais c'est arrivé en bovins et dernièrement en petits ruminants qui avortent en masse; les analyses n'ont rien donné ou seulement des pressentiments ! Reste à préciser sur quels</p>		<p>A creuser selon les causes identifiées.</p>	<b>M n°4</b> ou m

## Gaps thérapeutiques en GUYANE

Audition du 13/06/24

		<p>agents les analyses ont porté, chez les buffles, les bovins et les petits ruminants? C'est catastrophique pour les éleveurs ; LY KA SO Phia a arrêté le buffle ainsi que Carbo à cause de cela, un éleveur de petits ruminants se pose des questions quant au maintien de son cheptel... On est sans solution parfois et de façon dramatique sur ces questions.</p> <p><b>Notes E. Tillard post-réunion :</b> Sur quels agents les analyses ont-elles porté, chez les buffles, les bovins et les petits ruminants? Au-delà de ces seuls aspects, je pense qu'une des priorités porte sur la connaissance de la situation épidémiologique (enquête séro-épidémiologique) dans les élevages de bovins et bubalins en Guyane (pathogènes, vecteurs), et les démarches prophylactiques qu'il faudrait proposer aux éleveurs.</p>			
<b>Leptospirose</b>	Bovins a minima	<p>Pas de vaccins bovins disponibles pour le marché européen. Traitements « à l'aveugle » avec des tétracyclines lors de signes cliniques (avortements non justifiés par ex.). Pas de vrai suivi diagnostique.</p>	0 MV	Importation de vaccins bovins (d'Irlande ?)	<b>M n°2</b> ou m

## Gaps thérapeutiques en GUYANE

Audition du 13/06/24

### PRIORISATION

Priorisation des participants (hors ANMV)	Xavier BAUDRIMONT	Benoît BALMELLE	INTERVIG (Brice AUGUSTIN-CONSTANTIN et Elise ACH)
Gaps identifiés			
Trypanosomiase	<b>M n°1</b> (souhait de stocks réguliers)	<b>M n°1</b>	<b>M n°1</b>
Lucilie bouchère	<b>M n°2</b> (efficacité de médicaments vétérinaires existants ?)	<b>M n°4</b> (souhait de solutions avec une efficacité de longue durée)	<b>M n°3</b>
Maladie de Chagas	m	<b>M n°2</b>	<b>M n°5</b>
Méningoencéphalite équine à protozoaire ( <i>Sarcocystis neurona</i> )	<b>M n°3</b>	<b>M n°3</b> (plus sporadique)	m
Leptospirose	m	Prévalence à investiguer	<b>M n°2</b>
Avortements	m	Recherches de causes à faire à plus grande échelle	<b>M n°4</b>